



DOCUMENTARY
ORGANIZATION OF CANADA
DOCUMENTARISTES
DU CANADA

(La version française suit la version anglaise)

Thursday, February 18th 2021

Claude Joli-Coeur
Commissioner and President
National Film Board of Canada

Dear Commissioner Joli-Coeur,

Thank you for sharing the NFB Strategic Plan 2020-2023. DOC was looking forward to seeing the new vision for the NFB, and while there is some positive movement, it is disappointing that many points that were raised by our members during the cross-country consultations remain unaddressed.

The NFB's Strategic Plan does include some of the issues the Documentary Organization of Canada has been advocating for, such as an increase in funding to Production, and separating the role of the NFB's Commissioner from Chairman of the Board.

However, increased funding to Production is mentioned only within the context of increased funding from Ottawa. There is also no clarity on what percent of any new funding will be allocated to independent filmmakers rather than in-house administrative costs. While overall funding to the NFB went up slightly in fiscal 2019-2020, DOC is discouraged to see that studio allocations for co-productions with independent producers and for directors working on in-house projects has declined. These amounts, referred to as External Productions, must be increased whether or not the NFB receives additional Federal funding. If Heritage does increase funding for the NFB, DOC would like to see 100% of these new funds directed to External Production in order for the NFB to renew its commitment to investing in the independent documentary community.

While the Strategic Plan does recommend that the Commissioner cease to also Chair the Board of Trustees, DOC would like to see further changes to the Board, which should serve as a beacon for the values put forth in this Strategic Plan. DOC urges the Board of Trustees to increase its representation by film professionals who are Black, Indigenous and People of Colour. The Board has achieved gender equity and can now orient themselves toward racial equity as well. Furthermore, one of the most recurring suggestions during the NFB's consultations in preparation for this Strategic Plan was to reposition creators at the heart of the

NFB. This should start with the Board of Trustees, with a minimum of two Board seats reserved for filmmakers.

The NFB states that they will ensure equitable access and representation for Indigenous, linguistic, and racialized communities through their productions and within all levels of the organization, and has declared their intention to be a vector for change in the areas of racial equity and inclusion. DOC recognizes that the NFB has already taken commendable steps in this direction, as detailed in the NFB's three-year Plan to Redefine the NFB's Relationship with Indigenous Peoples (2017-2020). Many of the NFB's goals from this previous Plan are useful benchmarks toward overall racial equity within the NFB, such as quotas on hiring practices and production decisions, data collection to track representation and increased representation among decision-makers at the highest levels of the organization. DOC requests that the NFB share the results of its 2017-2020 plan, and clarify its specific goals and benchmarks for success with regards to achieving racial equity as part of its Strategic Plan.

The NFB proposes holding strategic programming forums, and launching a national programming group. DOC requests clarification from the NFB on who will decide the makeup of these groups, what authority they will have over NFB programming as well as clarity on the working relationship between NFB Producers, management and this proposed programming group. During the cross-country consultations, the NFB was asked to create a meaningful presence and to truly engage with members of the filmmaking community. If structured in a transparent and collaborative manner, these programming forums are certainly a way for the NFB to ensure that the independent creative community is at the heart of the institution.

Finally, DOC urges the NFB to build on its strengths and legacy: bringing films to Canadians across the country through bespoke distribution strategies geared toward social impact, community screenings and engagement, making films accessible to remote communities and a focus on the evolving educational market. DOC would like to see the NFB embrace alternative distribution models, funding and strategies. This is essential for the discoverability of our documentary films and could really fill an existing gap in the Canadian documentary landscape. DOC would like to open a discussion with the NFB that re-examines blanket distribution policies in order to ensure that the distribution relationship between the NFB and independent productions is always the best approach for each film.

DOC looks forward to continuing this conversation with you,

Sincerely



Sarah Spring
Executive Director, Documentary Organization of Canada

Cc Ina Fichman, Chair, Board of Directors, Documentary Organization of Canada

Cc ONF/NFB Creation
Cc Gabriel Pelletier, Président et Mylène Cyr, Directrice générale ARRQ
Cc David Forget, National Executive Director, Directors Guild of Canada



Jeudi le 18 février 2021

Claude Joli-Cœur
Commissaire et président
l'Office national du film du Canada

M. le Commissaire,

Merci de nous avoir fait parvenir le *Plan stratégique* de l'ONF 2020-2023. Nous avons hâte de découvrir les nouvelles perspectives pour l'ONF et, bien que nous notions des développements positifs, nous sommes déçus de constater que plusieurs points soulevés par nos membres durant les consultations pancanadiennes sont demeurés lettre morte.

Nous reconnaissons que le *Plan stratégique* de l'ONF traite de certains enjeux que l'Association des documentaristes du Canada défend, tels que l'augmentation des fonds alloués à la production et la séparation des rôles de Commissaire à la cinématographie et de président du Conseil d'administration.

Toutefois, l'augmentation des fonds au secteur production n'est évoquée que dans le contexte d'une hausse du financement provenant d'Ottawa. Par ailleurs, aucune précision n'est apportée quant au pourcentage des nouveaux financements qui serait attribué aux cinéastes indépendants plutôt qu'aux coûts administratifs internes. Bien que le financement général de l'ONF ait légèrement progressé durant l'année budgétaire 2019-2020, DOC est déçu de constater la baisse des sommes consenties par les Studios aux coproductions avec des compagnies indépendantes et aux cinéastes travaillant à des projets maison. Ces sommes, désignées comme « Productions Externes, doivent être augmentées, que l'ONF reçoive du financement supplémentaire du gouvernement fédéral ou non. Si Patrimoine canadien augmente le financement de l'ONF, DOC aimerait que 100 % de ces nouveaux fonds soient consacrés aux productions externes afin que l'ONF renouève son engagement à investir dans la communauté de la production documentaire indépendante.

Même si le *Plan stratégique* recommande que le Commissaire cesse d'être également président du Conseil d'administration, DOC souhaiterait voir advenir d'autres transformations au sein du Conseil, qui devrait avoir un rôle de phare par rapport aux valeurs mises de l'avant par le *Plan stratégique*. À ce titre, DOC incite le Conseil d'administration à augmenter sa représentativité par l'inclusion de professionnels afro-descendant.e.s, autochtones et racisé.e.s. Ayant atteint l'équité entre les genres, le Conseil peut maintenant viser l'équité raciale. En outre, durant les consultations préparatoires au *Plan stratégique* de l'ONF, une des suggestions les plus récurrentes était de replacer les créateur.trices au cœur de l'ONF. Ceci devrait commencer par le Conseil d'administration lui-même, en réservant un minimum de deux sièges à des cinéastes.

L'ONF déclare vouloir assurer aux communautés autochtones, linguistiques et racisées un accès et une représentation équitables dans ses productions et à tous les niveaux de sa structure. De plus, l'ONF a affirmé son intention de devenir un vecteur de changement en matière d'équité raciale et d'inclusion. DOC reconnaît que l'ONF a déjà adopté des mesures louables dans ce sens, telles qu'exposées dans son plan triennal *Redéfinir les relations de l'ONF avec les peuples autochtones (2017-2020)*. Plusieurs des objectifs mentionnés dans ce plan sont des jalons précieux vers une équité raciale au sein de l'ONF : quotas sur les embauches et les décisions de production, collecte de données pour mesurer la représentation et augmentation de la représentativité parmi les décideurs au plus haut niveau de l'institution. DOC demande que l'ONF partage les résultats de son plan 2017-2020 et clarifie ses objectifs spécifiques et les étapes envisagées pour atteindre l'équité raciale dans le cadre de son *Plan stratégique*.

L'ONF propose de tenir des forums de programmation stratégique et de mettre en place un groupe national de programmation. DOC souhaite obtenir des clarifications quant à qui constituera ces groupes, quelle sera leur influence sur la programmation de l'ONF et comment s'articuleront les relations de travail entre les producteur.trices de l'ONF, l'administration et les groupes de programmation proposés. Durant la tournée de consultations pancanadiennes, l'ONF a été prié d'établir une présence significative et une véritable collaboration avec les membres de la communauté cinématographique. S'ils sont structurés de manière transparente et en totale collaboration, ces forums de programmation permettront certainement à l'ONF de s'assurer que la communauté créative indépendante soit au cœur de l'institution.

Enfin, DOC insiste sur la nécessité pour l'ONF de s'appuyer sur ses atouts et sur ses racines : présenter des films aux Canadiens de l'ensemble du pays en privilégiant des stratégies de distribution réfléchies et axées sur l'impact social, en priorisant des projections et un engagement communautaires, en rendant les films accessibles aux communautés éloignées et en demeurant attentif au marché éducatif en pleine évolution. DOC aimerait voir l'ONF adopter des modèles alternatifs de distribution, de financement et de stratégies. Cela est essentiel pour la découvrabilité de nos documentaires et pourrait véritablement combler un vide dans le paysage du documentaire canadien. DOC serait heureux d'amorcer une discussion avec l'ONF sur la politique générale de distribution, de manière à s'assurer que les relations entre l'ONF et la production indépendante permettent la meilleure approche de distribution pour chaque film.

DOC se réjouit à l'idée de poursuivre ce dialogue avec vous,

Cordialement,



Sarah Spring,
Directrice générale de l'Association des documentaristes du Canada

Cc Ina Fichman,
Présidente du conseil d'administration de l'Association des documentaristes du Canada

Cc NFB/ONF Creation
Cc Gabriel Pelletier, Président et Mylène Cyr, Directrice générale ARRQ
Cc David Forget, Directeur général national, La Guilde canadienne des réalisateurs